

Depuis la chute du régime des talibans, applaudie à l'unisson par la communauté internationale et les opinions publiques en Occident, l'Afghanistan a été relayé en seconde zone des priorités internationales. Celles-ci se sont déplacées vers le Golfe persique où gronde la menace d'une guerre aux cibles multiples : le régime dictatorial du Raïs de Bagdad et son désarmement dans la perspective de 'mieux' réarmer celui qui suivra, et, à en croire l'administration américaine, le terrorisme de l'Islam radical qui coulerait des jours heureux en territoire irakien.

La chronique d'un conflit annoncé s'éternise : les analyses s'enchaînent, les experts sortis de l'ombre se multiplient, la 'vieille Europe'¹ agace une Amérique déterminée et profondément meurtrie depuis le 11 septembre 2001, et même Oussama Ben Laden s'invite au banquet, prenant fait et cause en faveur de ses frères musulmans d'Irak mais se gardant de citer le régime. Chacun place ses pions pendant qu'il en est encore temps !

Dès lors, les actualités en provenance d'Afghanistan ne couvrent plus que les attentas sporadiques à Kaboul, et plus rarement encore la situation dans les provinces. Ce désintéressement – qui ne concerne pas uniquement médias et opinions – rappelle malheureusement la situation qui a suivi le départ des Soviétiques, plongeant le pays dans des luttes fratricides et le chaos, à l'écart des projecteurs. Or, pour qu'un régime aussi dur que celui des talibans ait pu s'installer au pouvoir sans trop de résistance, c'est qu'il répondait à une situation de faillite et d'anarchie qui *de facto* lui était favorable. C'est pourquoi la reconstruction tant politique qu'économique mérite une attention particulière afin de ramener l'Afghanistan sur la voie de la stabilité et du développement. Certes, par l'intermédiaire des Nations unies, de l'Union européenne et de l'aide bilatérale de nombreux pays dont ceux de la région, des sommes importantes ont été promises en matière économique, bien qu'elles paraissent sous-estimer la réalité des besoins. Certes, la communauté internationale est également présente sur le plan militaire comme sur le plan politique. Mais, notamment pour ce qui concerne la mise en place du prochain régime constitutionnel, son rôle se limite à de l'assistance technique, sous l'influence de deux facteurs prépondérants : côté afghan, une méfiance fortement ancrée vis-à-vis de toute présence étrangère sur son sol, tandis que pour la communauté internationale, la complexité de la nébuleuse politique afghane incite à la prudence.

¹ La formule est de Donald Rumsfeld, le Secrétaire d'État à la Défense des États-Unis, qui répond à la 'fronde' franco-allemande en faveur de la poursuite des inspections en désarmement de l'ONU en Irak, en février 2003, soulignant de la sorte que le centre de gravité de l'Europe se déplace vers l'intérieur du continent.

À l'heure où est élaboré le projet de Constitution afghane au sein de deux commissions spéciales successives, des choix décisifs se jouent pour l'avenir de l'État afghan, en amont de l'examen dudit projet qui sera soumis pour adoption à la Loya Jirga (la grande assemblée).

Dans cette perspective, et alors que la guerre annoncée contre l'Irak risque de mobiliser beaucoup d'énergies et de ressources dans un contexte économique global déprimé, la situation de l'Afghanistan pourrait se révéler bien fragile en termes de priorités.

Quel avenir pour l'Afghanistan ? Comment construire le renouveau afghan ? Ces questions ont guidé cette nouvelle livraison des *Cahiers*, sans prétendre apporter des solutions définitives mais plutôt des pistes de réflexion.

Le président de la Loya Jirga d'urgence (juin 2002), Mohammad Ismail Qassimyar, sans se prononcer sur des orientations qui ne sont pas de son ressort, décrit les étapes du processus d'élaboration constitutionnelle qui se met en place à Kaboul, et revient sur son expérience du contrôle de constitutionnalité, dans l'entretien qu'il nous a accordé.

De manière à cerner ce que signifie l'identité afghane, Atiq Rahimi insiste sur la pluralité de la culture afghane, appelant à la renaissance d'une culture afghane 'plurielle' et non restreinte à des codes moraux, tandis que la contribution de Leylâ D'Afghanistan présente ce qui a constitué la naissance du droit de la femme par la réforme du code de la famille et une politique claire et déterminée en faveur de l'éducation et du travail des femmes. Pour autant, la réalité politique et le poids moral des traditions ont rapidement contraint le pouvoir à modérer ses ambitions pour l'égalité des sexes.

En matière d'aide économique à la reconstruction, Zalmi Haquani examine les relations avec l'Union européenne, premier bailleur de fonds de l'Afghanistan.

Les sujets ne manquent pas, donnant la mesure de la tâche à accomplir pour stabiliser et reconstruire l'Afghanistan que trois décennies de guerres incessantes ont ravagé et divisé. Le projet de Constitution en cours d'élaboration indiquera les grandes orientations, sans doute les plus adaptées à la situation actuelle, avant d'être soumis à la Loya Jirga, épousant pour l'occasion son statut d'assemblée constituante. C'est alors que les représentants siégeant en son sein décideront du nouveau visage et de la structure institutionnels qui sous-tendront l'élan du renouveau afghan.

Hubert Fabre